

sera beaucoup plus respectueux des responsabilités provinciales dans ce domaine.

[Français]

Le Québec offre un excellent exemple de ce genre de perspective active. J'en veux pour signe les partenariats et organismes collectifs comme la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre.

[Traduction]

Le projet de loi sur l'assurance-emploi apportera un nouvel équilibre au fédéralisme. Voilà quel sera l'effet des prestations d'emploi selon nous. Cette vision découle d'une réponse à une question fondamentale: une nouvelle répartition des rôles et de nouveaux arrangements entre les gouvernements fédéral et provinciaux aideraient-ils mieux les Canadiens à réintégrer le marché du travail?

[Français]

La réponse à cette question est oui. Et c'est maintenant qu'il faut dire oui. Le Québec est le lieu par excellence où cette réponse doit être donnée. Nous n'achèterons plus de cours de formation à des établissements publics ou privés. Nous nous retirerons des programmes d'apprentissage, d'éducation coopérative et de formation sur les lieux de travail. Ces mesures sont conformes au consensus obtenu au Québec.

Mais si le gouvernement fédéral n'entend plus jouer de rôle dans la formation de la main-d'oeuvre, il entend continuer à occuper sa place dans l'aide au retour des chômeurs sur le marché du travail. Les nouvelles prestations d'emploi représenteront un investissement humain. Nous voulons dépenser cet argent de façon si efficace que nos clients n'auront plus jamais besoin de nous. Nous voulons dépenser, consacrer cet argent à des activités qui donneront les meilleurs résultats.

Par exemple, les subventions salariales aideront les clients de l'assurance-emploi à trouver du travail, et nous parlons ici surtout des gens comme les handicapés, qui ont plus de difficultés.

• (1520)

Les suppléments de revenu aideront les clients de l'assurance-emploi à trouver du travail, et nous parlons ici surtout des gens qui pourraient avoir besoin d'une aide financière à court terme.

Les partenariats de création d'emploi aideront les clients de l'assurance-emploi à obtenir que de nouveaux emplois soient créés.

Les cinq mesures dont nous venons de parler ne sont pas des programmes, mais décrivent des types de besoins sur lesquels nous avons décidé de concentrer nos efforts.

Nous tendons la main au Québec et nous sommes prêts à travailler à partir de ses programmes et de ses outils de développement de l'emploi.

Le gouvernement fédéral appuie déjà, dans le cadre du programme des initiatives stratégiques, deux programmes du Québec qui devraient permettre à tout le Canada de tirer d'importantes leçons concernant le marché du travail. L'appui fédéral au

programme APPORT contribuera à étendre cet important programme à plus de 25 000 familles par an dans tout le Québec.

Comme mes honorables collègues le savent peut-être, APPORT offre une subvention salariale aux familles à faible revenu. Les parents en bénéficient, bien sûr, mais des dizaines de milliers d'enfants également, qui grandissent ainsi dans des familles où l'on tire fierté de son travail.

[Traduction]

Le résultat, c'est que les clients seront mieux servis par un processus plus simple. C'est la grande raison pour laquelle nous tenons à ce que nos programmes soient harmonisés avec ceux des provinces.

[Français]

Et grâce au réinvestissement des économies d'assurance, nous dépenserons plus pour aider ces Canadiens. Nos dépenses vont passer de 1,9 milliard à 2,7 milliards. Et ils seront consacrés à des mesures concrètes qui permettront aux Québécois et aux Canadiens de trouver du travail.

Permettez-moi, monsieur le Président, de résumer ces divers arguments. Notre gouvernement a dit qu'il allait se retirer du domaine de la formation professionnelle, et il le fait. Nous allons concentrer nos efforts sur les mesures qui marchent, avec des répercussions tangibles. Nous avons souligné notre engagement à harmoniser nos efforts et à avoir des rapports de partenariat pour produire des avantages réels pour nos clients et pour l'avenir de l'assurance-emploi.

Dans le cadre de ce projet d'assurance-emploi, nous invitons les gouvernements provinciaux à collaborer avec nous pour concevoir et distribuer les prestations d'emploi.

J'ai donc été ravi de constater que le gouvernement du Québec a fait un pas important dans le sens de l'entente. Lorsque l'Assemblée nationale du Québec a voté en faveur de l'amendement des libéraux l'incitant à discuter avec le gouvernement fédéral, elle a pris une décision qui laisse espérer. Elle a posé un geste qui devrait, à terme, améliorer les choix offerts aux chômeurs de tout le Québec.

Nous sommes convaincus que notre engagement à respecter intégralement la juridiction provinciale sur l'éducation et la formation est une étape de ce processus. Nous croyons que notre engagement à harmoniser nos activités avec celles des provinces en est une autre.

[Traduction]

Le gouvernement a toujours voulu pratiquer un fédéralisme flexible et aborder avec souplesse les questions fédérales-provinciales, lorsqu'il s'agit, par exemple, de collaborer pour aider les chômeurs.

[Français]

Tout le monde profitera de ce type de collaboration.

M. Osvaldo Nunez (Bourassa, BQ): Monsieur le Président, le ministre a commencé son discours en disant que la préoccupation principale de ce gouvernement était l'emploi et je vous dis que l'échec le plus grand de ce gouvernement est justement dans le domaine de l'emploi, malgré qu'il ait été élu sous le slogan «jobs, jobs, jobs».